



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Salle Laure-Gaudreault, 5^e étage, centre administratif

Séance extraordinaire du 20 février 2019 (18 h 30)

– 7^e séance –

- PRÉSENTS :**
- Mmes Catherine Harel Bourdon, présidente
Marie-José Mastro Monaco, vice-présidente et commissaire,
Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (11)
Chantal Jorg, commissaire, Cartierville–Ahuntsic-Ouest (01)
 - MM. Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est–
Saint-Michel (02)
Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie–
Rosemont-Ouest (04)
Léo Lavoie, commissaire, Mercier (06)
 - Mme Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)
 - M. Ben Valkenburg, commissaire, Plateau–Mile End (08)
 - Mmes Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie (09)
Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest (10)
 - M. Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges (12)
 - Mmes Imane Allam, commissaire représentant le comité de parents
(primaire)
Mélisandre Shanks, commissaire représentant le comité de
parents
Linda Cazale, commissaire représentant le comité de parents
(secondaire)
Julie Desharnais, commissaire cooptée
Anne St-Pierre, commissaire cooptée
- ABSENTS :**
- MM. Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault –
Parc-Extension (03)
Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont (05)
- Sont aussi
présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général
 - M^e Geneviève Laurin, secrétaire générale
 - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
 - M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
 - Mme Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement

Sont invités :

MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unités, unité 1 et directeur du Service du développement et de l'innovation professionnelle
Benoît Thomas, directeur au Bureau des directions d'unités, unité 2

Mmes Faten Philippe, directrice au Bureau des directions d'unités, unité 3
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unités, unité 5

MM. René Morales, directeur du Service du secrétariat général
Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire
Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève
Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles
Krimo Azouaou, directeur adjoint au Service des ressources financières

M^e Marie-Li Bélisle, secrétaire générale adjointe

Mmes Karine Fournier, analyste, Secrétariat général
France Lafontaine, analyste, Secrétariat général
Lynda Emond, technicienne au Service des technologies de l'information

Mot de la présidente

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Mme Catherine Harel Bourdon, ouvre la séance extraordinaire et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la séance de la reddition de comptes de la CSDM pour l'année 2017-2018.

La présente séance a été convoquée conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1- Période réservée au public
- 2- A-34-3161 Service du secrétariat général – rapport annuel 2017-2018 de la CSDM
- 3- Reddition de comptes publique : présentation du rapport annuel – art. 220.1 LIP

- 4- Période réservée aux commissaires
- 5- Période réservée à la Direction générale

1. Période réservée au public

Aucun sujet n'est ici traité.

2. Service du secrétariat général – rapport annuel 2017-2018 de la CSDM

Document déposé : Rapport A-34-3161 en date du 14 janvier 2019 de Mme Karine Fournier et de M. Julien Archambault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en date du 5 juin 2018, l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulait que la commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte de la réalisation de son plan stratégique à la population de son territoire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est tenue de transmettre une copie de son rapport annuel au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT les renseignements fournis dans le présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ADOPTER le rapport annuel 2017-2018;
- 2° de MANDATER le Secrétariat général de faire parvenir une copie du rapport au MEES.

3. Reddition de comptes publique : présentation du rapport annuel – art. 220.1 LIP

Mme Harel Bourdon, présidente et M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, présentent les éléments du rapport annuel 2017-2018 de la CSDM.

Mme Harel Bourdon expose, dans un premier temps, les faits saillants de l'année 2017-2018 et par la suite, M. Gendron présente un portrait de l'organisation, les résultats en lien avec les cinq buts ministériels et les résultats financiers de la CSDM. Considérant la fin du plan Réussir, M. Gendron souligne l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSDM qui prend appui sur trois axes : innover, collaborer et inspirer.

La présidente présente par la suite des données statistiques relatives aux recours des usagers, soit les interventions liées à l'intimidation et à la violence, les interventions de la protectrice de l'élève de même que les interventions liées à l'éthique et à la déontologie des commissaires.

Elle conclut en remerciant les enseignants, tout le personnel éducatif de même que tout le personnel des services de la CSDM qui œuvrent au quotidien afin que les élèves aient accès à une éducation publique de qualité.

Le rapport annuel et la reddition de comptes peuvent être consultés par le lien qui suit: <http://rapport-annuel.csdm.qc.ca>.

4. Période réservée aux commissaires

À la suite de la présentation du rapport annuel, quelques questions sont soulevées par des membres du Conseil. Relativement au code de conduite des employés qui aborde le devoir de loyauté, un membre demande si la CSDM a aussi un devoir de loyauté envers ses employés. Une autre question est soulevée par un membre du Conseil au regard de l'ouverture de la présidente pour que le personnel s'exprime et dénonce ses conditions de travail. La présidente mentionne que les directions d'établissement sont toujours ouvertes à échanger avec les employés face à leur mécontentement. Elle relève également que tous les employés sont représentés par des associations et des syndicats dont le rôle est d'écouter leurs membres. Une autre question est soulevée sur la possibilité de prévoir de la climatisation dans toutes les écoles. La présidente mentionne que des mesures sont en place afin de réduire les températures dans les bâtiments en période de chaleur. Parmi celles-ci, elle souligne le concept de géothermie et mentionne les filtres ajoutés aux fenêtres dans les locaux les plus exposés à la chaleur.

5. Période réservée à la Direction générale

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

La séance est levée à 19 h 20.

Secrétariat général – 2 avril 2019